

Intervention du Président de la section  
Belgique/  
Communauté française/  
Wallonie- Bruxelles

M Michel de Lamotte

Présentée en introduction du débat de l'AG de l'APF réunie à Bruxelles

Chers Collègues parlementaires,

Depuis les années 2000, les technologies de l'information et de la communication sont présentées comme une solution de la démocratisation de la diffusion des connaissances, une mise à disposition gratuite et universelle de savoir et d'informations.

Aujourd'hui, d'aucuns affirment que les technologies de l'information et de la communication sont incontournables puisque présentant de multiples avantages, elles se sont imposées en tous les domaines d'interaction sociale, culturelle, économique et politique.

De telles affirmations ne sous-estiment-elles pas les contraintes de la diffusion en ligne que sont par exemple l'accès au matériel informatique qui ne cesse d'évoluer, l'accès à l'électricité ou encore l'accès à Internet ?

Le taux de pénétration des TIC ne demeure-t-il pas très inégal, dans l'espace francophone mondial, faute d'infrastructures adéquates ?

Et, cette fracture numérique ne se mesure pas uniquement entre pays développés ou en développement, mais également au niveau national entre populations plus ou moins favorisées et scolarisées. De manière générale, les régions rurales souffrent d'un accès à Internet plus coûteux ou plus difficile que dans les régions urbaines d'un même pays. Par ailleurs, les jeunes immergés dans l'information et la communication, ont-ils appris à mieux la comprendre ?

Auront-ils la capacité de développer leur libre arbitre si leur éducation aux médias et à leur utilisation ne sont pas assurées? Collaborons avec TV5 Monde, chaîne internationale de télévision francophone qui à travers différentes initiatives et utilisant divers outils tels des DVD, permet d'ores et déjà aux enseignants de mettre en place dans les classes, des séquences d'éducation aux médias en utilisant ses émissions, et son site internet.

Malgré ces limites qu'il nous appartient à prendre en compte pour tenter de les dépasser, nul parmi nous, je pense, ne contestera que dans le contexte actuel de mondialisation, les Médias et les Technologies de l'information et de la communication sont des vecteurs de la Francophonie en ce sens qu'ils constituent les instruments, par excellence, susceptibles non seulement de véhiculer les valeurs promues par elle mais aussi de donner corps, sur la toile, à la diversité culturelle et linguistique.

Empreinte d'un idéal d'humanisme, la Francophonie préconise en effet l'approfondissement du dialogue des cultures. Or, les TIC participent à

l'établissement du dialogue interculturel, elles facilitent l'accès à l'information scientifique, notamment, sans décalage dans le temps. Accessibles, elles constituent un véritable levier de développement et de réduction de pauvreté en n'imposant pas des modèles de pensée déterminés, mais au contraire en stimulant l'innovation, l'expression de la diversité des points de vue.

Réunie à Vilnius en novembre 2011, l'assemblée régionale Europe observait que *« l'utilisation de plus en plus répandue des technologies de l'information et de la communication, comme méthodologie d'enseignement du français contribuait au renouvellement même de l'image du monde francophone »*.

Outil suscitant l'émergence de relations plus horizontales, moins hiérarchisées, instrument d'interaction sans hégémonie ni de l'un ni de l'autre, les TIC participent à la concrétisation d'une francophonie pratique, celle d'un espace plurilingue, qui ne se limite pas à la langue française. Véritables vecteurs de la francophonie, elles tendent comme celle-ci, à contribuer à la promotion de la paix et du développement durable, au sein même de tout l'espace francophone qui se les approprierait.

Comme l'a souligné ce matin, le Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la section belge de l'APF, dans le cadre du suivi de la résolution adoptée à Vilnius, a organisé, le 1<sup>er</sup> juin, un groupe de travail visant à réfléchir à la conception et à la diffusion d'outils simples, accessibles, susceptibles d'aider ceux qui ont choisi d'enseigner ou d'apprendre le français dans les différents pays membres.

Les technologies de l'information et de la communication y ont été évoquées comme moyen de promotion non seulement du français de référence mais aussi des variétés de français, élément essentiel, pour une francophonie qui évolue vers un modèle pluricentré.

Combattre, l'insécurité linguistique, le fait que certains d'entre nous cessent de revendiquer l'usage de notre langue comme un droit, dans certaines circonstances de communication, lutter contre la perte de confiance des Francophones en l'avenir de leur langue, combattre, comme le proposait M Dupont dans sa question à SEM Abdou Diouf, l'incitation permanente à la publication scientifique en une langue dominante, tels sont les objectifs poursuivis.

Ensemble, en Francophonie, relevons ce défi car l'avenir des langues c'est avant tout l'avenir des communautés qui les pratiquent !

Transformons l'offre de Francophonie en demande de francophonie.

La Francophonie, organisation internationale s'attèle à réduire la fracture numérique.

Elle dispose à cet effet de l'Institut de la Francophonie Numérique, organe subsidiaire du Fond numérique des inforoutes, destiné à améliorer l'accès aux TIC dans les régions défavorisées de la communauté francophone.

Mais la Francophonie a plusieurs atouts dans ce domaine aussi ! Ses opérateurs directs mènent également une politique de terrain en implantant des Campus numériques dans les universités, en implantant aussi des classes et centres multimédias municipaux ainsi que des maisons du savoir dans les villes. Toutes ces implantations sont censées assurer la formation à l'utilisation de l'Internet. Eduqué aux médias et aux nouvelles technologies de l'information, le citoyen aura les moyens de distinguer l'utile du superflu, le pertinent du hors-sujet, l'information de la promotion.

Faire le tri de l'information à laquelle le citoyen accède, lui permettra de faire des choix réfléchis. Atteindre cet objectif implique une véritable démarche éducative qu'en tant que législateur et démocrate, il nous appartient de renforcer.

La solidarité numérique internationale francophone qui se concrétise également dans le domaine de l'éducation devra nécessairement être renforcée par des politiques de développement durable, nationale et menée à chaque niveau de pouvoir, prenant en considération tant les principes sur lesquels en Francophonie nous avons d'ores et déjà pris des engagements que les outils qui nous permettent de les concrétiser au plus tôt.

*« Une révolution en cours change la donne(..) grâce à Internet » écrit dans ses carnets, Jean-Marie Borzeix, journaliste français et ancien membre du Haut-Conseil de la Francophonie.*

*Il poursuit « un monde multipolaire où chacun peut aspirer à devenir le centre d'émission d'un message, où chacun peut entrer en contact dans une relation particulière avec quiconque parle sa langue, n'est-ce pas à la fois l'utopie de la francophonie et la réalité de la Toile? »*

Chers collègues,

Le dialogue des cultures, vocation première de la Francophonie, communauté par essence multiculturelle et multilingue n'est pas une utopie. C'est avant tout un projet de société, un projet politique qu'il nous appartient, en notre qualité de représentants des peuples francophones, de développer en commun.

Regardons l'avenir de la Francophonie avec confiance, l'avenir des peuples francophones avec confiance !

Et agissons, entre autres, à travers les médias et les technologies de l'information et de la communication pour construire un monde en dialogue permanent, un monde de paix.

Chers Amis parlementaires,

Je tiens à remercier vivement le Président M Kabore et le Secrétaire général parlementaire de l'APF M. Legendre d'avoir accepté le thème du débat proposé par la section belge.

Et ce d'autant plus que celui-ci est en lien étroit avec celui qui serait développé par la ville de Liège candidate, comme vous le savez, pour organiser , l'Exposition internationale 2017.

Convaincue de la nécessité d'inventer de nouveaux modes de vie durables grâce à la créativité et l'innovation à la fois scientifique et humaine, la Belgique, tout entière, est derrière la candidature de Liège qui souhaite elle aussi « Connecter le monde, relier les gens pour rapprocher les peuples et mieux vivre ensemble ».

En guise de conclusion de mon intervention introductive du débat, je cite notre Premier Ministre, M Di Rupo qui déclarait à l'assemblée générale du Bureau international des expositions : « *les nouvelles technologies joueront un rôle déterminant pour l'avenir de la planète et peuvent contribuer à servir le développement humain, l'Exposition Liège 2017 tendra à explorer de quelles manières les citoyens peuvent utiliser ce nouveaux outils afin d'être plus heureux* ». Visons, nous aussi et dès à présent, à concrétiser cet objectif, agissons pour que chaque peuple, chaque Francophone puisse être heureux.